

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Le 19 octobre 2021, à 20 heures salle des Bénédictines en Mairie de Chatillon sur Seine, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite, par courriers, mails et par le biais du site Internet du Club, par le Comité d'Administration comme le stipulent les statuts.

L'assemblée est présidée par Florentin Urruty qui remercie les membres présents à cette assemblée générale, remerciements s'adressant aussi à :

- Monsieur Lejour Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports*
- Monsieur Pozzobon Président de l'OMS*
- La ville de Chatillon sur Seine pour son soutien financier et le prêt du local abritant l'Ecole de Tir*

Il a été établi une feuille d'émargements signée par les adhérents présents (feuille répertoriant aussi les pouvoirs). Le quorum de 30 % étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous, et le Président déclare donc la séance ouverte :

*Approbation du PV de l'AGO 2020
Rapport moral du Président
Rapport d'activités des deux sections
Rapport financier
Election des Commissaires aux comptes
Election du Tiers sortant
Tarifs des cotisations annuelles
Questions diverses*

Vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2020

La situation sanitaire n'ayant pas permis d'organiser une assemblée générale en salle, le comité directeur a donc réuni les membres du comité d'administration sur le site de Gommeville afin d'établir le PV annuel du Club de Tir Chatillonnais

Ce PV a été porté à la connaissance des adhérents par voie d'affichage sur le site de Gommeville, à l'Ecole de Tir et sur le site Internet du Club www.clubdetirchatillonnais.fr,

le Président propose à l'assemblée d'approuver ce PV

Ce PV de l'assemblée générale 2020 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président

La pandémie que l'on connaît a impacté nos activités en 2020 et une partie de 2021 notamment à l'Ecole de Tir fermée pour ainsi dire une saison complète suite aux instructions fédérales et gouvernementales. Le stand de Gommeville a connu lui aussi des périodes de fermetures relativement longues (limitation des déplacements / fermeture des structures semi ouvertes et recevant du public...)

Le Président remercie les membres du bureau et comité d'administration pour leur implication dans le respect des règles qui nous étaient , et sont toujours, imposées pendant les séances d'entraînement.

Malgré cette situation sanitaire la fréquentation des pas de tir est bonne, la convivialité reste de rigueur parmi nos tireurs.

Nous avons quand même constaté une légère baisse de nos adhérents principalement à l'Ecole de Tir, quelques départs chez nos adultes compensés par l'arrivée de nouveaux participants

*Notre effectif est actuellement de 177 adhérents répartis comme suit :
136 Cible et 41 Ball Trap*

*Le Président renouvelle ses remerciements à Denis Plassard pour la gestion financière et l'entretien du site Internet
La santé financière du Club est très satisfaisante, le Président propose de suivre les explications de Denis Plassard à la suite de son intervention*

Rapport d'activités cible

Ces deux dernières saisons nous n'avons pratiquement rien engagé comme travaux si ce n'est à l'Ecole de Tir où nous avons procédé à la mise en conformité pour le respect des normes sanitaires :

Fléchage d'un sens de circulation / Pose de panneaux plexiglas entre chaque poste de tir / Montage d'un SAS d'attente / affichage d'instructions fédérales....

Malgré ces mesures nous avons été contraints de maintenir la fermeture de l'Ecole du 13 mars 2020 au début mai 2021 sur instructions de notre fédération, de ce fait, sans entraînement toutes les compétitions ont été annulées.

Après autorisation de la fédération nous avons eu la satisfaction d'ouvrir l'Ecole de Tir début septembre, nos jeunes recrues par leur assiduité du samedi matin ne pourront que progresser.

Le Président remercie Jean Claude Cartieri et Paul Lonchay pour leur aide à l'encadrement de ces jeunes tireurs.

Les 11 & 12 septembre l'OMS organisait un week end portes ouvertes pour toutes les associations locales, nous étions présents sur cette manifestation et avons pu faire découvrir notre activité à des jeunes et moins jeunes qui étaient intéressés par notre sport, il en résulte quelques adhésions principalement de jeunes futurs tireurs

Le Président donne la parole à Denis Plassard pour le rapport financier et le rapport d'activités Ball trap

Rapport financier

Résultats financiers du club par section :

- La section Cible termine l'exercice avec un résultat positif de 5241,68 euros et une trésorerie de 22256,89 euros

- La section Ball Trap termine l'exercice avec un résultat positif de 7383,73 euros et une trésorerie de 20405,01 euros

Le bilan consolidé fait donc apparaître un résultat positif de 12625,43 euros et une trésorerie de 42661,90 euros

Comme chaque année les comptes détaillés seront publiés sous huitaine sur le site du club. Mais si il y a des questions Denis Plassard peut y répondre dès maintenant.

Ces comptes ont été contrôlés et approuvés le 19 octobre par Robert Tallandier commissaire aux comptes.

Rapport d'activité Ball-Trap

Concernant l'activité du Ball-trap, la saison 2021 qui se termine pour notre section le 30 septembre, a été une bonne année tant au niveau sportif que financier

Le nombre de licenciés est resté stable avec 41 adhérents (même niveau qu'en 2019 et 2020) le Ball Trap étant un sport de plein air, nous avons pu maintenir nos activités et les contraintes sanitaires n'ont pas été un obstacle à notre sport.

Nous avons organisé 3 concours dont l'Open de Bourgogne Franche Comté de parcours de chasse et le championnat régional de Bourgogne Franche Comté de parcours de chasse. Ces concours réunissant à chaque fois 80 tireurs.

Sur le plan sportif , à noter la belle victoire d'Emeric Mercier à l'Open de Bourgogne avec le score de 98 / 100, score jamais réalisé sur le stand de Gommeville. Cerise sur le gâteau, la troisième place au championnat de France de parcours, d'Antoine Puissant en série 4 pour sa première compétition officielle. Félicitations à tous les deux.

Toujours sur le plan sportif, suite à l'annonce de la non reconduction du bail à Gommeville, nous avons fortement ralenti nos investissements ce qui explique le résultat important de notre bilan.

Ces deux prochaines années, nous allons consacrer beaucoup de temps à la recherche d'un nouveau site pour pouvoir continuer notre sport. Nous sommes conscients de la rudesse de la tâche.

A la suite de l'intervention du Trésorier le Président reprend la parole pour aborder d'autres points.

Election des Commissaires aux Comptes

A l'unanimité, Mrs Aurélien Defrance, Robert Tallandier, Jacques Paingat, sont reconduits dans leur fonction de commissaires aux comptes.

Le Président demande ensuite à l'assemblée si il y a des volontaires pour ce poste, Arthur Fumey propose sa candidature

Cette liste est approuvée à l'unanimité

Election du tiers sortant

Conformément aux statuts, le vote du tiers sortant est proposé à l'assemblée qui décide à l'unanimité de voter à main levée.

Sont sortants :

Francis Duriez sortant qui se représente

Jean Pierre Roho sortant qui se représente

Thierry Calvanelli sortant qui se représente

Maurice Gaunin sortant qui se représente

Paul Lonchay sortant qui se représente

Denis Plassard sortant qui se représente

David Bredelle sortant qui se représente

Le Président consulte l'assemblée pour savoir si il y a des volontaires pour le conseil d'administration , sans nouvelles candidatures le Président propose à l'assemblée de voter la liste ainsi modifiée.

Cette liste est approuvée à l'unanimité et le conseil d'administration reconduit dans ses fonctions

Le Président remercie les votants pour leur confiance dans l'équipe dirigeante

Tarifs des adhésions

Licence adulte : 130 €

Licence couple : 175 €

Licence Jeune : 60 €

2ème Club : 60 €

Licence BT : 110 €

Invité : 5 €

Carnet de Tir: 7 €

Feuille Verte : 5 €

Cible 50x50 : 0,50 €

Centre cible : 0,30 €

Questions & Infos diverses

Sans questions diverses, le Président se propose d'informer les adhérents en ce qui concerne la pérennité du Club sur le site de Gommeville .

Le club a fait une demande de renouvellement de bail anticipée pour la location des structures de Gommeville ; après réunion le conseil municipal dénonce ce renouvellement la commune ayant un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur une partie du site, à cela s'ajouteraient des nuisances sonores que déplorent des habitants de la commune.

Le Président a donc demandé à être reçu par Monsieur Rommel Maire de Gommeville, et lors de cette rencontre Monsieur le Maire a dit au Président que la section Cible ne serait pas impactée, seule la section Ball Trap serait concernée car elle est installée sur la zone concernant ce projet de panneaux photovoltaïques.

Monsieur Rommel charge donc le Président de rassurer les adhérents Cible et propose de le revoir en 2022 pour une mise au point.

Pour information Florentin Urruty et Jean Claude Cartieri ont toutefois rencontré le Président de la Ligue de Bourgogne afin de lui faire part de nos soucis, il en ressortirait qu'il n'est pas chose aisée de nous évincer, le tir sportif faisant partie d'une discipline Olympique, ce Président de Ligue se propose de nous aider si les choses ne s'arrangent pas, mais avant d'aller plus loin nous essayons de régler ce problème « à l'amiable » car nous avons toujours eu de bonnes relations avec la commune de Gommeville. Les adhérents seront évidemment tenus informés sur l'évolution de cette situation

Rappel: le bail court jusqu'en septembre 2025

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie à nouveau l'assemblée pour son attention et lève la séance à 20 h 30

*Le Président
Florentin Urruty*

*Le Secrétaire
Paul Lonchay*

